

# Communiqué de presse

## Marche pour le climat à Chalon-sur-Saône

Toute la France, la Saône & Loire et CHALON S/SAÔNE marcheront pour le climat le samedi 14 mars 2020.

À la veille des élections municipales, plusieurs centaines de Marches pour le climat s'organisent partout en France. À Chalon-sur-Saône, afin de mettre l'urgence climatique à l'ordre du jour des élections, le rendez-vous est donné à 15h Place Saint Vincent. Le parcours détaillé : Rue aux fèvres > Grande Rue > Rue du Châtelet > Rue au Change > Rue Général Leclerc > Rue du Palais de justice > Place de Beaune  
Un marché de producteurs bio/locaux et des stands associatifs se tiendront Place de Beaune de 14h à 18h.

Face aux impacts bien visibles du dérèglement climatique et aux crises à venir, les organisateurs de la Marche pour le climat appellent **les candidats à transformer leurs déclarations d'intention pour une transition écologique en actes concrets, chiffrés et ambitieux. Cette mobilisation rappelle que la voie du changement sociétal est nécessaire pour faire face au dérèglement climatique et passera par plus de justice sociale.**

Par exemple, la création d'une **Maison de la Transition Écologique** qui regrouperait les organisations, associations et entreprises compétentes dans les domaines de l'écologie est indispensable pour préparer notre territoire au changement climatique et accompagner la population individuellement et collectivement. La mise en place d'une **Commission extra-municipale et intercommunale du Climat et des Solidarités** est un outil citoyen pour **représenter la Nature et les générations futures dans tous les projets**, réunissant associations expertes et habitants. Remettre en débat public permanent les plans climat territoriaux des collectivités, ne répondant pas en l'état aux urgences :

- Le travail sur les mobilités actives en concertation avec les usagers, avec un réseau cyclable sûr et continu
- La valorisation des productions locales et du commerce de proximité : pour une ceinture maraîchère
- La réduction des déchets, du gaspillage et de nos dépenses énergétiques avec l'appui des structures locales et étatiques (ADEME...)
- L'abandon rapide des pesticides

*“Les communes et intercommunalités ont les compétences indispensables pour réduire l'impact carbone de nos territoires. Elles ont par exemple les compétences nécessaires en terme d'aménagement des voies, de développement des transports en commun et des pistes cyclables, de gestion du stationnement, etc. pour réduire la pollution liée aux transports”* explique Bouteilley Mickaël, de l'Association Chalonnaise pour une Transition Écologique et citoyenne, ACTE.

“Le défi est mondial, mais les impacts et les solutions sont localisés. **Chaque élu.e, chaque citoyen.ne doit s'approprier les multiples moyens d'actions locales basées sur la préservation et la restauration de la nature afin d'assurer l'avenir de nos territoires, de les rendre plus résilients et de valoriser leurs atouts.** De nombreuses initiatives existantes sont à généraliser. Éducation, formation et information constituent des outils indispensables pour la mise en place, la mutualisation et la valorisation de ces actions. Proche des attentes des citoyen.ne.s, les collectivités locales ont un rôle moteur pour sensibiliser et mobiliser les acteurs territoriaux pour agir de concert et contribuer à cet objectif mondial : une planète vivable.” nous rappelle Thierry Grosjean, de la CAPEN 71 ,Confédération des Association pour la Protection de l'Environnement et de la Nature, membre de FNE, France Nature Environnement.

**Élu.e ou futur.e élu.e, je peux :**

- **Déployer des actions d'éducation, de formation et de compréhension de la nature**, pour tous les publics (scolaires, loisirs, familles, services communaux)
- **Renforcer la connaissance de la biodiversité de mon territoire** en réalisant un Atlas de la Biodiversité Communale
- **Développer et protéger les continuités écologiques de la “Trame verte et bleue”** sur mon territoire, maintenir et rétablir des zones humides sur mon territoire
- **Lutter contre la pollution lumineuse** pour préserver la santé et la biodiversité et économiser de l'énergie
- **Classer mes espaces à enjeux comme inconstructibles** dans les documents d'urbanismes
- **rétablir l'espace mobilité des cours d'eaux** et arrêter leur endiguement
- **Développer dans la restauration collective l'utilisation de produits locaux** issus de pratiques compatible avec la biodiversité
- **inciter à une réduction drastique des déchets** en accompagnant les agents des collectivités, les commerçants et les habitants à tendre vers le zéro déchet par le redéploiement de la **consigne** et le développement du **compostage**
- **développer des logements décents, performants et accessibles** en mettant fin à la précarité énergétique et aux passoires énergétiques grâce à la rénovation du parc immobilier...
- **Mettre en oeuvre des pratiques de gestion forestière multifonctionnelle**
- **Développer des espaces naturels** dans les zones urbanisées de mon territoire

**50 à 70% des leviers d'actions pour le climat se situent à l'échelle locale.**

**La dernière marche du 16 mars 2019 avait rassemblé 350 000 personnes** dans les rues en France, en faisant la plus grande Marche pour le climat en France. **A Chalon-sur-Saône, ce sont près de 1 400 personnes**, de nombreuses associations et collectifs qui s'étaient alors réunies.

À plusieurs semaines de la mobilisation, déjà plus d'une centaine d'événements sont prévus en France et le compteur ne cesse d'augmenter. Pour plus d'informations concernant les événements nationaux, retrouvez la cartographie des mobilisations sur <https://marchepourleclimat.fr/>.

Pour que cette Marche pour le climat soit un succès, les organisateurs lancent un appel à bénévoles. Pour participer à l'organisation, contacter à [contact@chalontransition.org](mailto:contact@chalontransition.org).

Contacts presse

Bouteilley Mickaël, ACTE / [contact@chalontransition.org](mailto:contact@chalontransition.org), 06 59 23 54 31

Thierry Grosjean, CAPEN 71 / [contact@capen71.fr](mailto:contact@capen71.fr), 03 85 96 84 51 - 09 71 38 89 64